



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA expose son expérience sur la question du genre dans l'audiovisuel lors des travaux de la commission des Nations unies pour le statut de la femme

[A](#) [1] [^A](#) [1]

La HACA expose son expérience sur la question du genre dans l'audiovisuel lors des travaux de la commission des Nations unies pour le statut de la femme

09 Mars 2015

La Haca, représentée par sa Présidente, Mme Amina Lemrini el Ouhabi, Mme Rabha Zeidguy, membre du conseil, M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général et Mme Bouchra Bourara, directrice adjointe aux études et développement, a pris part, à une partie des travaux de la 59e session de la Commission pour le Statut de la Femme ([Commission on the Status of Women - CSW](#)) [2]. Tenue au siège des Nations Unies à New York, du 9 au 20 mars, celle-ci, a coïncidé, cette année, avec la célébration du vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'Action de Pékin, adoptés en 1995 par 189 ?tats parties, à l'issue de la [4e Conférence mondiale sur les femmes](#). [3]

L'objectif de ces instruments internationaux étant de garantir les droits fondamentaux des femmes et des filles, d'améliorer leur statut et d'éliminer les inégalités entre femmes et hommes. Douze domaines d'action prioritaires ont été identifiés dans ce sens, parmi lesquels, le dixième, l'objectif « J » qui concerne « Femmes et médias ».

Une marche a sillonné, le 8 mars, les rues de New York, à la veille du lancement de cette session. Brandissant des pancartes rappelant les différents défis qui restent à relever pour chaque Axe de développement, des participantes et participants des différents continents ont rappelé que Le monde ne pourra jamais atteindre pleinement ses objectifs de développement si la moitié des habitants de la planète ne sont pas en mesure de réaliser leur potentiel.

Les travaux ont débuté le lendemain par une séance plénière prolongée, portant sur l'évaluation des 12 axes prioritaires (de Pékin) et l'exposé des conclusions de la commission Ecosoc, et des rapports parallèles soumis par la société civile et par les gouvernements en vue de définir un nouveau programme de développement de portée mondiale pour l'autonomisation des femmes et des filles pour l'après-2015.

Parmi les inégalités identifiées comme un frein aux avancées : les inégalités salariales persistantes liées au genre, le pourcentage de participation peu élevé de femmes aux prises de décision, persistance des comportements, normes et cadres juridiques discriminatoires, faible reconnaissance de la diversité des femmes et de leurs expressions....

La Commission et les représentants de pays ont souligné, à ce titre, le besoin urgent d'assurer pleinement l'accès des femmes aux opportunités et ressources, à une éducation de qualité..., en recommandant de prendre des mesures spéciales provisoires pour garantir la participation pleine et entière des femmes aux processus décisionnels des organismes des secteurs public et privé. La sécurité, les droits humains et l'autonomisation des femmes ont ainsi été placés au cœur du débat post-2015 et un grand nombre d'états membres, se sont prononcés en faveur d'un objectif de développement autonome visant à résoudre ces problématiques.

En marge des rencontres officielles étaient organisés différents panels sur toutes les questions auxquelles se réfèrent les axes prioritaires de la plateforme de Pékin, dans quelque contexte que ce soit. Concernant la question des médias, en particulier, les ateliers et les débats auxquels ils ont donné lieu ont porté sur le rôle qu'ils continuent à jouer dans la consécration des barrières et normes sociales.



Assistance panel HACA-CNDH



1.

Parmi ceux-ci le panel co-organisé par la HACA et le CNDH, au siège de l'ONU, en présence de représentants de pays, d'organismes internationaux, de la société civile mondiale et d'instituts de recherches internationaux. Le point y a été mis sur «les avancées, blocages et opportunités», en soulignant la «valeur ajoutée» des institutions de 3ème type dans la consécration des du chantier des droits des femmes et des filles au Maroc. A cette occasion ont été présentés les résultats des études menées par l'autorité de régulation (HACA) sur la question du genre dans les médias télévisuels nationaux.

Mme Rabha Zeidguy, membre du CSCA, Conseil supérieur de la communication audiovisuelle, instance délibérante de la HACA, a présenté le cadre d'intervention de l'institution, en rappelant les actions engagées auparavant et les ouvertures permises depuis la révision de la constitution, les avis qui ont été émis par le CSCA pour l'harmonisation des textes d'encadrement du secteur avec les principes constitutionnelles. Mme Amina Lemrini, Présidente de la HACA, a ensuite expliqué les fondements de l'approche préconisée par la HACA, et les indicateurs et outils développés en interne pour la détection des stéréotypes et la mesure des inégalités d'accès et de traitement, entre les hommes et les femmes, dans les médias audiovisuels, assortis de résultats de suivi. M. Naji a expliqué, en réponse à une question du public, la dynamique de sensibilisation et d'accompagnement préconisée par l'institution, notamment auprès des décideurs médias et des professionnels de contenus.

Par ailleurs, la GAMAG, réseau créé sous les auspices de l'UNESCO, en décembre 2013, et qui regroupe plus de 500 organisations des médias de par le monde a appelé, à faire figurer parmi les Objectifs pour 2015-2030, un indice de développement ayant trait à l'égalité du genre, sous l'objectif 5, et a réclamé que les indicateurs axés sur la liberté d'expression sous l'objectif 16 comprennent des indicateurs du genre.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2] <http://www.unwomen.org/fr/csw> [3]

<http://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women>